

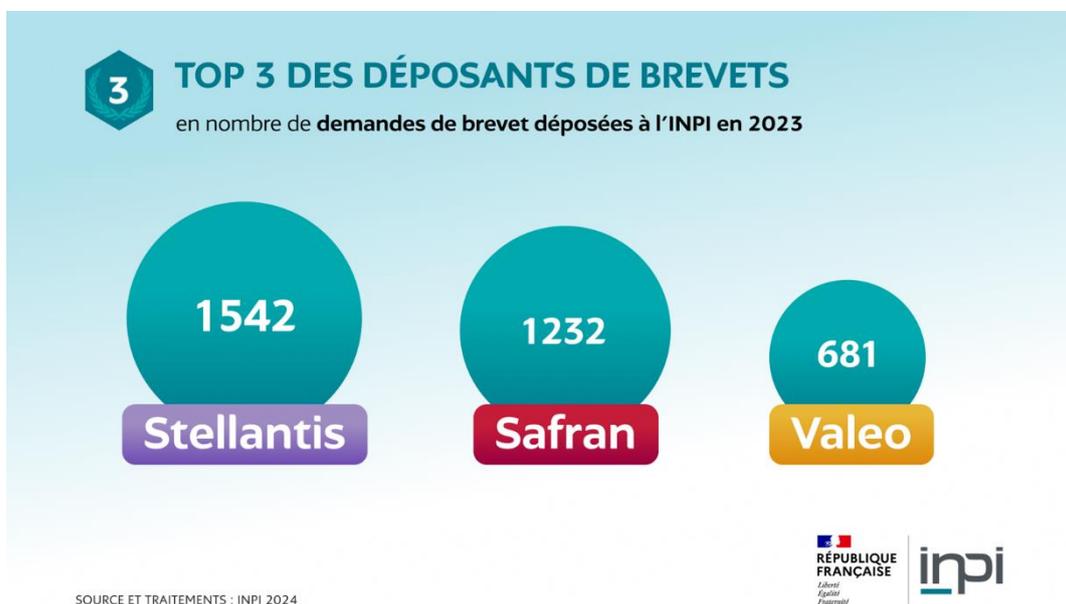
PALMARÈS DES DÉPOSANTS DE BREVETS À L'INPI EN 2023 :

STELLANTIS, SAFRAN ET LE GROUPE VALEO SUR LE PODIUM

- 10 organismes de recherche publics figurent dans le Top 50 ; le CEA et le CNRS dans les dix premières places
- Le Groupe Soitec, 1^{ère} ETI du classement, suivie de très près par Gaztransport et Technigaz (GTT)
- Près de la moitié des entreprises du Top 50 contribuent à la filière « mobilité » (46%)
- Top 25 des titulaires de brevets en vigueur : 12 entreprises étrangères présentes, soit un bon signal de l'attractivité du marché français
- 15 566 demandes de brevets déposées en France en 2023, soit une hausse de 5,6%, dont 88% provenant de personnes morales

L'INPI publie ce jour l'édition 2023 du palmarès des déposants de brevets. Cette année sur le podium des organisations qui investissent le plus dans l'innovation : Stellantis, Safran et le Groupe Valeo arrivent en tête. Autre fait marquant, dix organismes de recherche publics et deux entreprises de taille intermédiaire sont présents dans le Top 50. La « mobilité » est la filière d'innovation dominante parmi les cinquante premiers déposants.

Important : pour la première fois, l'INPI publie son palmarès sur la base des brevets déposés afin d'offrir une représentation plus précise de l'activité économique française. Ainsi les données présentées ne peuvent être comparées à celles des éditions précédentes. Voir détail dans l'encadré « méthodologie du palmarès » figurant en fin de communiqué.



« En 2023, les demandes de brevets ont connu une hausse historique de 5,6 %. C'est une bonne nouvelle. L'édition 2023 du palmarès des déposants de brevets en France montre que la concentration des dépôts reste forte et souligne l'importante capacité d'innovation de nos champions nationaux. » commente **Pascal Faure, Directeur général de l'INPI**. « Deux multinationales se distinguent en tête du classement, avec plus de 1 000 brevets déposés chacune, Stellantis et Safran. Le constructeur automobile Stellantis, en 1^{ère} place, représente à lui seul 10% des brevets déposés à l'INPI en 2023. Ces résultats témoignent aussi de la confiance des entreprises dans la solidité du brevet français, objectif majeur de la loi PACTE. Le brevet français offre les mêmes qualités et la robustesse que ceux

d'autres grands pays industriels. En outre, la présence de 12 entreprises étrangères parmi les 25 premiers titulaires de brevets en France souligne l'attrait de notre marché pour les acteurs internationaux. Ce sont des signaux positifs qui renforcent le positionnement de la France sur la scène mondiale de l'innovation. »

Stellantis, Safran et le Groupe Valeo en tête des déposants de brevets

Stellantis est en tête du classement avec 1 542 demandes de brevets déposées. Il est **suivi par Safran** avec 1 232 demandes de brevets déposées.

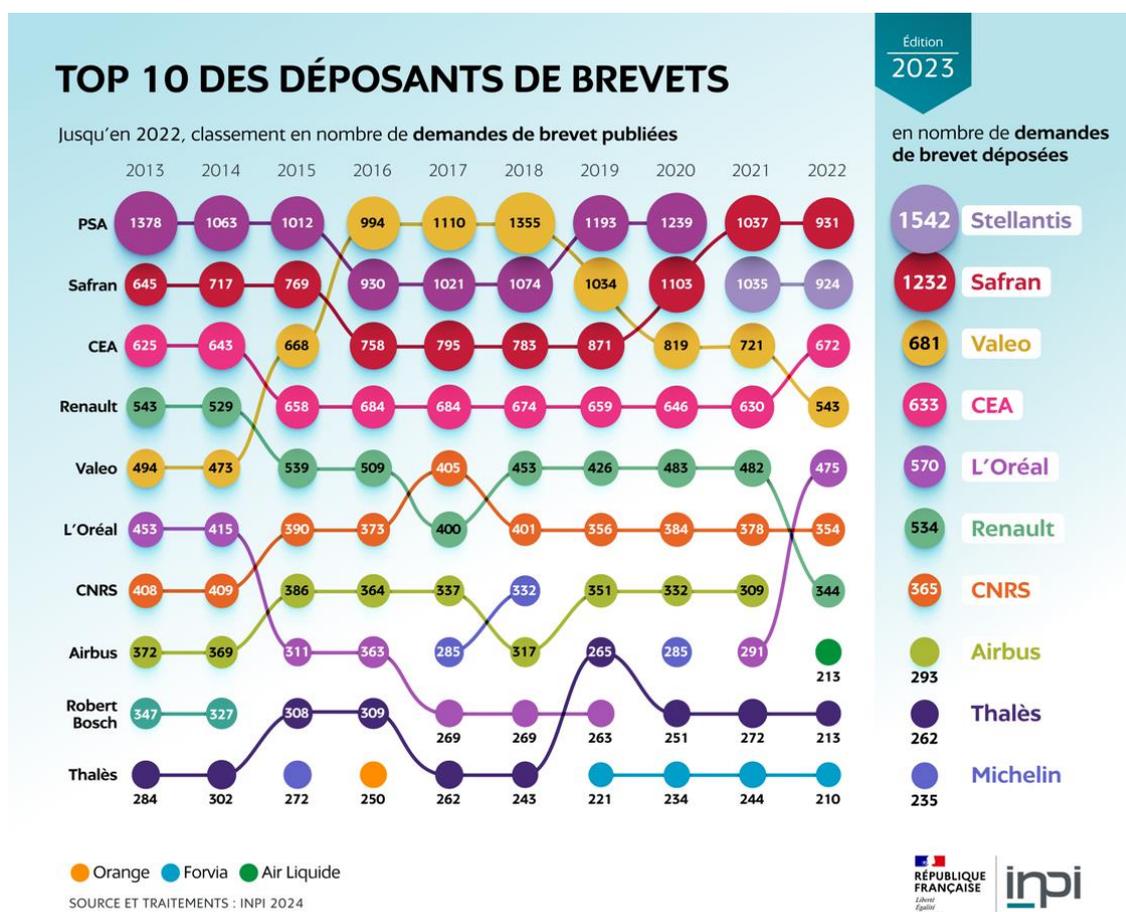
Ces deux premiers déposants sont au-dessus de la barre des 1 000 brevets déposés en 2023.

La **3^e place** est occupée par le **Groupe Valeo** avec 681 brevets déposés.

La recherche publique en bonne place avec un déposant sur cinq

La recherche publique est en bonne place avec **dix établissements de recherche et d'enseignement supérieur** présents dans le Top 50, soit un déposant sur cinq. Parmi eux, deux sont situés dans les 10 premières places du classement à des rangs très honorables :

- **Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)** est au **4^e rang** avec 633 brevets déposés.
- **Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)** se situe au **7^e rang** avec 365 brevets déposés.



Deux entreprises de taille intermédiaire (ETI) au coude-à-coude

Deux ETI figurent dans le Top 50 des déposants de brevets. Elles sont au coude-à-coude, avec à la fois 1 rang et 1 brevet d'écart :

- **Le Groupe Soitec**, spécialiste de la production de matériaux semi-conducteurs, occupe la **25^e place** (62 brevets).
- **Gaztransport et Technigaz (GTT)**, société d'ingénierie navale, spécialisée dans la conception de systèmes de stockage et de transport des gazs liquéfiés, est à la **26^e place** (61 brevets).



PALMARÈS DES 50 PREMIERS DÉPOSANTS DE BREVETS : DÉPÔTS DE DEMANDES DE BREVET À L'INPI EN 2023



RANG 2023	NOM DU DÉPOSANT	DÉPÔTS DE DEMANDES DE BREVET À L'INPI EN 2023
1	Stellantis	1 542
2	Safran	1 232
3	Groupe Valeo	681
4	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	633
5	L'Oreal	570
6	Renault Group	534
7	Centre national de la recherche scientifique	365
8	Airbus	293
9	Thales	262
10	Michelin	235
11	Air Liquide	215
12	STMicroelectronics	213
13	Orange	206
14	Saint-Gobain	172
15	Forvia	162
16	IFP Energies nouvelles	160
17	Groupe Seb	146
18	Brunp Recycling Technology Co., Ltd*	131
19	Groupe Arkema	130
20	TotalEnergies	125
21	Vitesco Technologies	124
22	Groupe Continental	73
23	Robert Bosch GmbH*	67
24	EDF (Groupe)	65
25	Groupe Soitec	62
26	Gaztransport et Technigaz (GTT)	61
27	Groupe Sagemcom	54
28	Idemia	53
29	Decathlon	47
29	Université Grenoble Alpes	47
31	Université de Bordeaux	46
32	Inserm	40
33	LVMH	39
33	Rolls-Royce plc*	39
35	Sidel Participations	38
35	Université Claude Bernard Lyon 1	38
37	Institut polytechnique de Bordeaux	37
38	Fives	36
38	Groupe Somfy	36
38	Halliburton Energy Services, Inc.*	36
38	Naval Group	36
42	Alstom	35
42	Hitachi Asterno	35
44	Université Paris-Saclay	34
45	SKF*	33
45	Sorbonne Université	33
47	Schneider Electric	32
48	Aptar	30
48	ARaymond	30
50	Illinois Tool Works, Inc.*	29

■ Grandes entreprises privées et entreprises du portefeuille de l'État (détenu à plus de 50 %)
 ■ ETI
 ■ Établissements de recherche et d'enseignement supérieur

Classement des principaux déposants personnes morales consolidées, dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants.

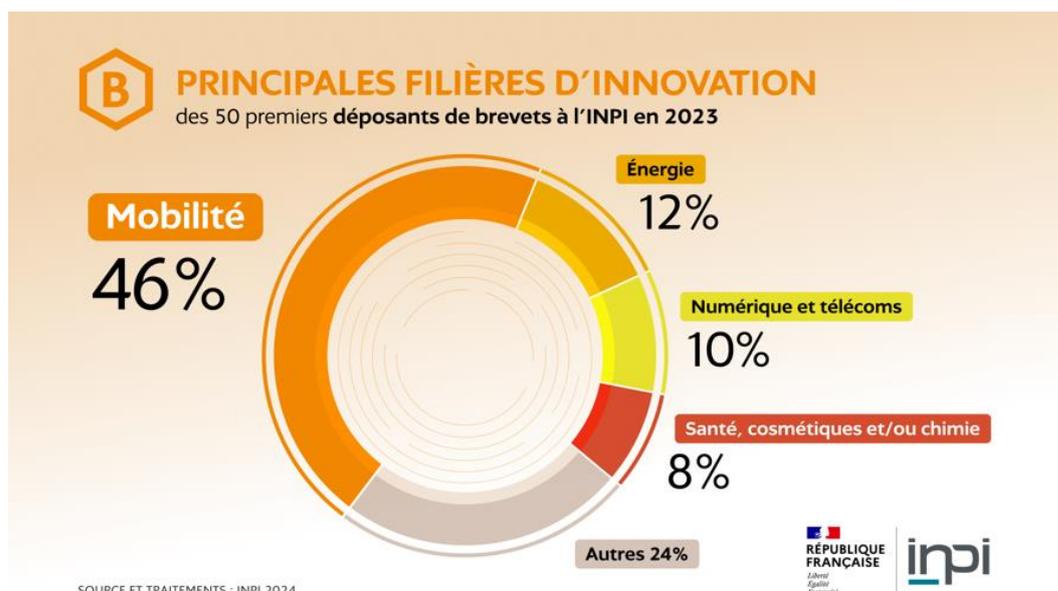
* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2024



¹ Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI. Par abus de langage dans cette étude, les ETI relèvent du secteur privé, les entreprises contrôlées ou filiales de l'État appartenant, quant à elles, à la catégorie des établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État.

La « mobilité » arrive en tête des filières d'innovation représentées, suivie par l' « énergie » et le « numérique »



Les principales filières d'innovation dans lesquelles s'illustrent les cinquante premiers déposants de brevets à l'INPI en 2023 sont :

- la filière de la « **mobilité** », qui concerne 24 entreprises constructeurs et/ou équipementiers pour l'aéronautique et/ou les transports terrestres ou maritimes (**46%**)
- la filière de « **l'énergie** », impliquant des fournisseurs d'énergie ou de solution de gestion d'énergie (**12%**)
- la filière « **numérique et télécoms** » (**10%**)
- la filière « **santé, cosmétique, chimie** » (**8%**)

Top 25 des titulaires de brevets en vigueur en France : 12 entreprises étrangères présentes

Nouveau : le palmarès des principaux titulaires de brevets en vigueur en France permet un éclairage complémentaire sur les leaders de l'innovation en France.

25 PALMARÈS DES 25 PREMIERS TITULAIRES :
BREVETS CONSIDÉRÉS EN VIGUEUR EN FRANCE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

RANG 2023	NOM DU TITULAIRE	BREVETS CONSIDÉRÉS EN VIGUEUR EN FRANCE AU 31/12/2023
1	Safran	16 457
2	Groupe Valeo	10 407
3	Stellantis	9 903
4	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	8 361
5	Qualcomm Inc*	6 589
6	Airbus	6 566
7	Huawei Technologies Co Ltd*	6 290
8	Thales	5 585
9	Renault Group	5 580
10	Centre national de la recherche scientifique	5 381
11	Robert Bosch GmbH*	5 315
12	Blackberry Ltd*	4 691
13	L'Oreal	4 592
14	The Boeing Co*	4 307
15	Microsoft Technology Licensing LLC*	4 269
16	Samsung Electronics Co Ltd*	4 020
17	Raytheon Technologies Corp* (Rts Corporation*)	3 752
18	Koninklijke Philips N V*	3 357
19	LG Electronics Inc*	3 259
20	Groupe Continental	3 003
21	Michelin	2 767
22	Telefonaktiebolaget L M Ericsson*	2 718
23	Nissan Motor Co Ltd*	2 687
24	Saint-Gobain	2 521
25	Forvia	2 499

■ Grandes entreprises privées et entreprises du portefeuille de l'État (détenu à plus de 50 %) ■ Établissements de recherche et d'enseignement supérieur

Note : Classement des principaux déposants personnes morales consolidées, dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants.
* Données du déposant non consolidées (Cf. Méthodologie).

SOURCE ET TRAITEMENTS INPI 2024

DATA inpi

La présence de douze entreprises étrangères - cinq originaires d'Amérique du Nord et quatre originaires de la zone Asie – **est un bon signal de l'attractivité du marché français.**

88% des demandes de brevets déposées proviennent de personnes morales

Sur l'ensemble des demandes de brevets déposées auprès de l'INPI en 2023, 88% proviennent de personnes morales.

Pour rappel **l'INPI a reçu 15 566 demandes de brevets en 2023**, un chiffre en nette hausse de 5,6%. Les brevets ont retrouvé leur niveau équivalent à celui d'avant pandémie.

Pour plus d'informations sur les chiffres clés de la propriété industrielle 2023 (brevets, marques, dessins & modèles), [cliquez ici](#).

L'intégralité de la publication « *Palmarès des déposants et titulaires de brevets auprès de l'INPI en 2023* » est consultable [en cliquant ici](#).

Méthodologie du palmarès

Le palmarès des déposants de brevets à l'INPI en 2023 porte sur le nombre de demandes de brevet déposées par des personnes morales entre **le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023**. Les demandes de certificat d'utilité et les demandes provisoires sont également comptabilisées. Ce palmarès enregistre uniquement les demandes de brevet déposées à l'INPI, il s'agit donc de demandes par la voie nationale : la majorité est constituée par des premiers dépôts, mais certains dépôts sont des demandes sous priorité étrangère. Les demandes européennes (EP) et les demandes internationales (PCT) visant une protection sur le territoire français ne sont pas comptabilisées. L'adresse considérée dans ce palmarès est celle du déposant, et non celle de l'inventeur. Le but de ce palmarès est de traduire le plus précisément possible l'activité des entreprises en matière de dépôts de brevets auprès de l'INPI.

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr